

UNITÉ 5 : EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DANS LA COMMUNAUTÉ

Plan d'évaluation

- RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace 103
- RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail 103

L'atteinte des résultats d'apprentissage

Avant une expérience de travail dans la communauté

- RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace 105
RAS 5.D.1 – 5.D.2

Pendant une expérience de travail dans la communauté

- RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace 107
RAS 5.D.3
- RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail 108
RAS 5.J.1

Après une expérience de travail dans la communauté

- RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail 109
RAS 5.J.1 – 5.J.4

UNITÉ 5 : EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DANS LA COMMUNAUTÉ

Plan d'évaluation

Objectif de l'évaluation : RAG D: Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace
RAS 5.D.1–5.D.3

Évaluation au service de l'apprentissage :

- Chaque élève dresse une liste des devoirs et responsabilités qu'il s'attend à avoir au cours de son stage de travail au sein de la communauté. (5.D.2)
- Chaque élève remplit un graphique en Y (voir l'Annexe B) sur l'importance de se comporter adéquatement dans le lieu de travail. (5.D.2)

Objectif de l'évaluation : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail
RAS 5.J.1–5.J.3

Évaluation au service de l'apprentissage :

- Pendant leur stage de travail dans la communauté, les élèves tiennent un carnet quotidien où ils inscrivent leurs responsabilités, leurs activités et la formation professionnelle qu'ils reçoivent. (5.J.1)
- Les élèves écrivent, dans leur journal, leurs réflexions sur les découvertes qu'ils ont faites sur eux-mêmes pendant leurs stages communautaires. Ils indiquent aussi quelle est la prochaine étape qui leur permettra d'atteindre leurs objectifs de carrière. (5.J.3)
- Les élèves passent en revue ou mettent à jour leurs portfolios de carrière et leurs plans annuels d'études. (5.J.3)

Évaluation de l'apprentissage :

- Pendant le stage et vers la fin de celui-ci, les superviseurs devraient évaluer les élèves placés dans le milieu. (5.J.1)
- À la fin de leur stage de travail dans la communauté, les élèves font chacun une présentation à la classe au sujet des cinq aspects du travail qu'ils ont aimés et des cinq aspects qu'ils n'ont pas aimés. Ils expliquent également ce qu'ils rechercheront dans leurs prochains stages de travail. Servez-vous d'une grille pour évaluer les présentations. (5.J.1)

- Chaque élève rédige un rapport qui comprend les éléments suivants :
 - une analyse du placement et des raisons pour lesquelles il était adapté ou non à sa situation personnelle;
 - une comparaison de ses compétences professionnelles, de ses attitudes et de son comportement avec ceux de ses collègues;
 - une description des connaissances à acquérir pour bien réussir dans le lieu de travail en question;
 - un résumé de ce qu'il a appris sur lui-même et sur le lieu de travail en question;
 - des réflexions sur la façon dont son apprentissage l'aidera dans son développement vie-travail. (5.J.2)

Avant que les élèves rédigent ce rapport, aidez-les à créer une grille d'évaluation commune. Utilisez cette grille pour évaluer les rapports. (5.J.2)

UNITÉ 5 : EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DANS LA COMMUNAUTÉ

L'atteinte des résultats d'apprentissage

	Suggestions de temps à consacrer
■ Vue d'ensemble	12 heures
■ Avant le stage de travail dans la communauté	3 à 4 heures
■ Pendant le stage de travail dans la communauté	40 heures
■ Après le stage de travail dans la communauté	2 à 3 heures

Avant le stage dans la communauté

RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace

Résultats d'apprentissage prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.D.1

Analyser les plans d'études afin de trouver les professions qui correspondent aux objectifs de carrière indiqués.



L'appariement des emplois locaux et des objectifs de carrière

Les élèves passent en revue leurs Plans annuels de cheminement (PAC) et leurs portfolios de carrière afin de déterminer si leurs qualités personnelles, leurs intérêts et leurs objectifs de vie-carrière correspondent à certaines des professions avec lesquelles ils seront en contact dans la communauté.

Les élèves font appel aux personnes ressources trouvées à l'occasion de l'unité 3, RAS 3.J.2, pour commencer leurs projets de stages communautaires.

Les élèves qui ont récemment changé leurs objectifs de vie-travail doivent faire des recherches dans d'autres domaines et établir de nouveaux plans.

Consultez les sites Web utiles à l'adresse :

<<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/carriere/index.html>>.

RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace

Résultats d'apprentissage prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.D.2

Faire des recherches sur les attentes et les responsabilités qui accompagnent les stages de travail dans la communauté, et en discuter.

Entrevues d'orientation de carrière

Ensemble, les élèves font un remue-méninges au sujet des renseignements qu'ils peuvent obtenir au cours d'une entrevue d'orientation de carrière. En petits groupes, les élèves lisent le « questionnaire pour les entrevues d'orientation de carrière » (voir F.R. 32 à l'Annexe A) et en discutent, en décidant s'il y a d'autres questions qu'ils aimeraient poser.

Chaque élève conduit des entrevues afin de rassembler des renseignements sur les professions qui l'intéressent et les responsabilités qu'elles comportent.

Les élèves peuvent aussi se servir du système d'information sur les carrières de l'école, des annuaires téléphoniques locaux et faire appel aux bureaux d'emploi.

Attentes et responsabilités pendant un stage

Les élèves font chacun une liste des tâches et responsabilités qu'ils s'attendent à avoir pendant leurs stages de travail.

Donnez aux élèves une liste d'attentes générales en ce qui concerne leur comportement dans un lieu de travail. La liste peut comprendre des normes en matière de ponctualité, d'apparence, de communication orale avec les collègues, de sécurité au travail et de traitement de renseignements confidentiels.

Les élèves font des jeux de rôle sur le thème des comportements inacceptables.

Chaque élève remplit un graphique en Y (voir l'Annexe B) sur l'importance de se comporter adéquatement dans le lieu de travail.

Consultez les sites Web utiles à l'adresse :

<<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/carriere/index.html>>.

Les attentes

Les écoles ou les divisions scolaires doivent créer une entente pour les stages de travail dans la communauté, qu'elles donneront à lire et à signer aux élèves et à leurs parents. Cette entente devrait porter, entre autres, sur les aspects suivants :

- la renonciation à toute rémunération pour le travail accompli pendant le stage de travail dans la communauté;
- l'inscription des élèves au Programme d'alternance travail-études (afin de bénéficier de l'assurance d'indemnisation des travailleurs) auprès d'Éducation Manitoba, conformément aux dispositions de la *Loi sur les accidents du travail*;



RAG D : Trouver de l'information vie-travail et l'utiliser de façon efficace

Résultats d'apprentissage prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.D.2 (suite)

Faire des recherches sur les attentes et les responsabilités qui accompagnent les stages de travail dans la communauté, et en discuter.

- Les précautions en matière de sécurité et de la santé déterminées par la division scolaire et l'employeur communautaire conformément aux lignes directrices établies par la division scolaire en ce qui concerne la sécurité et la responsabilité civile;
- La permission visant la communication de renseignements personnels sur les élèves;
- Les exigences en matière de présence au travail (nécessité d'avertir à l'avance en cas d'absence prévue etc.);
- Le transport jusqu'au lieu de travail et à partir de celui-ci;
- Le respect des exigences relatives aux stages de travail dans la communauté;
- Les frais à payer par les élèves pour le stage de travail;
- Les visites sur le lieu de travail de l'enseignant qui supervise le stage, au moins une fois par tranche de 20 heures de stage;
- Les autres exigences particulières à certains lieux de travail (vérification du casier judiciaire, vérification du registre des enfants maltraités, entente de non-divulgaration de renseignements confidentiels).

5.D.3

Trouver, en se servant des ressources communautaires et du réseautage, un employeur possible qui pourrait leur faire passer une entrevue de placement.

Entrevues préalables aux stages de travail

En se servant des renseignements recueillis au début de cette unité (5.D.1–5.D.2), chaque élève se met en rapport avec un ou plusieurs représentants communautaires afin de fixer une entrevue pour trouver un stage de travail qui lui convient.

L'entrevue peut être organisée de différentes façons, selon la situation de l'école et de l'élève. La façon la plus courante est de prévoir que l'enseignant communique avec l'employeur à l'avance et prend des dispositions pour que l'élève se mette en rapport avec celui-ci afin de fixer l'entrevue. Parfois, les élèves doivent eux-mêmes organiser les entrevues avec leurs superviseurs (employeurs). Certaines écoles communiquent avec le superviseur du lieu de travail par courrier ou par courriel et laissent ensuite les élèves faire le suivi.

Placement dans la communauté

Une fois que les élèves ont trouvé un lieu de stage qui convient et qu'ils ont communiqué avec le superviseur, ils demandent à l'employeur de confirmer le placement en utilisant un formulaire comme celui de l'« exemple de formulaire de confirmation de l'employeur » (voir F.R. 33 à l'Annexe A).

Avant de pouvoir faire un stage de travail dans la communauté, tous les élèves doivent être inscrits auprès d'Éducation Manitoba.

On peut obtenir un formulaire d'inscription sur le site :

<<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ate/index.html>>.

RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail

Résultats d'apprentissage
prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.J.1

Évaluer différentes professions en faisant des stages de travail dans la communauté et déterminer l'influence de ces expériences sur les décisions personnelles et professionnelles qu'ils prendront.



Stage communautaire et évaluation continue

Les élèves font des stages de travail dans la communauté. Pendant ces stages, ils se concentrent sur l'amélioration et le développement de leurs compétences relatives à l'employabilité et des compétences particulières nécessaires pour la carrière qui les intéresse. Les élèves et leurs superviseurs devraient planifier la formation au début du stage en utilisant un modèle tel que le « plan de formation pour les stages de travail dans la communauté » (voir F.R. 34 à l'Annexe A).

Pendant leur stage de travail dans la communauté, les élèves tiennent un « carnet de stage » quotidien où ils inscrivent leurs responsabilités, leurs activités et la formation professionnelle qu'ils reçoivent (voir F.R. 35 à l'Annexe A – Exemple de carnet de stage).

Pendant le stage et vers la fin de celui-ci, les superviseurs devraient évaluer les élèves en ayant recours à des formulaires d'évaluation comme ceux proposés en annexe (voir les F.R. 36 et 37 à l'Annexe A – exemples de formulaires d'évaluation générale et spécialisée).

Si un placement ne convient pas, il faut placer l'élève dans un lieu de travail mieux adapté à ses objectifs de carrière.

Après le stage de travail dans la communauté



Ce qui m'a plu et ce que je n'ai pas aimé

Chaque élève, à la fin de son stage de travail dans la communauté, fait une présentation à la classe au sujet des cinq aspects du travail qu'il a aimés et des cinq aspects qu'il n'a pas aimés. Il explique également ce qu'il recherchera dans son prochain stage de travail. Servez-vous d'une grille pour évaluer des présentations (adaptez F.R.20 : Évaluation des présentations, à l'Annexe A).

RAG J : Comprendre et gérer son processus de développement vie-travail (suite)

Résultats d'apprentissage prévus

Suggestions pour l'enseignement

5.J.2

Expliquer l'importance de la connaissance de soi et du monde du travail pour le processus de développement vie-travail.



Rapport de stage de travail dans la communauté

Chaque élève rédige un rapport qui comprend les éléments suivants :

- une analyse du placement et des raisons pour lesquelles il était adapté ou non à leur situation personnelle;
- une comparaison de ses compétences professionnelles, de ses attitudes et de son comportement avec ceux de ses collègues;
- une description des connaissances à acquérir pour bien réussir dans le lieu de travail en question;
- un résumé de ce qu'il a appris sur lui-même et sur le lieu de travail en question;
- des réflexions sur la façon dont son apprentissage l'aidera en vue de son développement vie-travail.

Avant que les élèves écrivent ce rapport, aidez-les à créer tous ensemble une grille d'évaluation. Utilisez cette grille pour évaluer les rapports.

5.J.3

Réfléchir à leurs propres stratégies visant à leur permettre de trouver, d'interpréter, d'évaluer et d'utiliser les renseignements portant sur le domaine vie-travail, et réviser ces stratégies.



Réflexions sur le stage de travail dans la communauté et intégration de l'expérience au plan de développement vie-travail

Les élèves écrivent, dans leur journal, (voir l'Annexe B) leurs réflexions sur les découvertes qu'ils ont faites sur eux-mêmes pendant leur stage communautaire. Ils indiquent aussi quelle est la prochaine étape qui leur permettra d'atteindre leurs objectifs de carrière.

Animez une discussion portant sur la façon dont les connaissances concrètes acquises pendant leurs stages de travail dans la communauté peuvent être intégrées à leurs portfolios de carrière.

Les élèves passent en revue et mettent à jour leurs portfolios de carrière et leurs plans annuels de cheminement.

